

FORMATION

LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

VALORISER CHAQUE BÂTIMENT ANCIEN PAR UNE RÉHABILITATION DURABLE

DEUX SESSIONS DE FORMATION PROPOSÉES EN 2024 :

- **11 JUIN**
- **5 DÉCEMBRE**

OBJECTIFS

La réhabilitation du bâti ancien patrimonial pose un problème récurrent de compatibilité entre, d'une part, les techniques utilisées dans le bâtiment pour en améliorer ses qualités de confort et ses performances énergétiques et, d'autre part, ses qualités propres issues de ses caractéristiques architecturales, fonctionnelles et structurelles.

Apporter une meilleure connaissance de ce bâti, proposer une démarche cohérente dans le processus de réhabilitation, donner les principaux éléments du cadre réglementaire dans lequel s'engagent ces réhabilitations, devront permettre aux divers acteurs de l'acte de réhabiliter d'aborder ces projets en conciliant les approches patrimoniales et environnementales.

Il est précisé que les bâtiments anciens patrimoniaux, tels qu'ils seront ici considérés, dépasseront largement la typologie des « bâtiments historiques », afin d'embrasser plus généralement tout bâtiment ancien (d'avant 1945), réalisé dans des techniques anciennes traditionnelles, qui possède des éléments de patrimoine intéressants à mettre en valeur.

La formation proposera donc un apport de connaissance et de méthode adaptées à l'ensemble de ce bâti en vue de réaliser des « réhabilitations durables » contrairement à un grand nombre de celles réalisées dans les années 1970/80 dont les effets sur la qualité du bâti furent parfois désastreux.

OBJECTIFS

Appliquer une démarche permettant, à partir du diagnostic sur les qualités et désordres d'un bâti ou d'un ensemble bâti de :

- Connaître les principes d'une éco-réhabilitation, ainsi que les principales contraintes liées à une opération portant sur un bâtiment patrimonial ou un ensemble patrimonial.
- Pouvoir identifier les solutions techniques les plus pertinentes en fonction des types de bâtiments patrimoniaux, des types d'usages, de systèmes constructifs, etc.
- Pouvoir concevoir des programmes respectant ces différentes contraintes.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique et illustration avec un corpus d'expériences vécues
- Echange entre les stagiaires et avec le formateur tout au long de la journée
- Exercices et mises en situation dirigées

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu



Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

*en respect des mesures
d'hygiène et sécurité.*

INTERVENANT

Olivier Cadart, Architecte et Urbaniste,
(ex-Atelier SKALA).

Public

Tout professionnel de l'acte de construire (Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmistes, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Économistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment.) et/ou de l'ingénierie (bâtiment, travaux publics, installations industrielles, ...).

Pré-requis

Avoir déjà pris part à la conception, au pilotage ou à la réalisation d'opérations de réhabilitation du bâti ancien.

Durée

1 jour : 7 heures
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif - Entre 5 et 9 personnes.

Validation

- Participation active aux discussions
- Réalisation du questionnaire de connaissances final et correction.
- Il sera remis aux stagiaires une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

400 euros* nets pour les adhérents

500 euros nets* pour les non-adhérents
d'EnvirobatBDM

*Un tarif de groupe est possible pour 3 stagiaires
et plus appartenants à une même structure.*

envirobatbdm

PROGRAMME

LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

MATIN - BASES THEORIQUES ET FONDAMENTAUX

Si la première partie est orientée vers l'exposition des savoirs, elle ne laisse pas moins voir la perspective méthodologique de l'intervenant, spécialiste des réhabilitations durables. Le formateur présente son approche du sujet au travers d'un corpus élaboré en amont, mais son rôle est surtout de susciter l'échange au long des exposés ou en fin de chaque partie.

1- INTRODUCTION

- Présentation de l'intervenant et de l'intervention
- Attentes des participants

2- REHABILITATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Cohérence et contradiction
- La notion de diagnostic, de réhabilitation

3- RAPPEL DE CONNAISSANCES DE BASE SUR LE BÂTI ANCIEN

- Les modes de construction anciens
- Les principales pathologies
- La reconnaissance des éléments de patrimoine

4- COHERENCE DU PROJET DE REHABILITATION

- La prise en compte des divers paramètres du projet
- Les compromis nécessaires
- Retour d'expérience

APRÈS-MIDI - LA MISE EN PRATIQUE DES OPERATIONS DE REHABILITATIONS PATRIMONIALES

L'après-midi est consacrée à la mise en pratique. Elle permettra de traiter progressivement de nombreux aspects généralement considérés comme délicats, dans une montée en complexité pratique.

5- LE CONTEXTE DU PROJET

- Le contexte urbain et environnemental
- Le cadre réglementaire

6- LES INTERVENANTS

- Les acteurs et partenaires de la commande
- L'équipe de maîtrise d'oeuvre et son environnement
- L'accompagnement de la démarche environnementale

7- LA RÉALISATION

- Le chantier de réhabilitation
- L'évaluation et le suivi

8- ETUDE DE CAS

Sur la base d'un projet de réhabilitation patrimoniale réalisé, les données de base et enjeux seront fournis aux stagiaires qui devront, par groupes, exposer leur démarche en abordant les points suivants :

- Évaluation du programme (remise en question possible)
- Questionnement sur le diagnostic technique et architectural et les enjeux
- Choix de conception fonctionnelle
- Choix techniques
- Contraintes à envisager pour la réalisation du projet.

9- CONCLUSION

- Questionnaire d'évaluation des acquis et correction
- Discussion

Info / Contact

Inscriptions : Céline BOUCLY

contact@envirobatbdm.eu

04 95 043 047

Organisation : Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu

ACCESSIBILITÉ

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes questions spécifiques, veuillez contacter notre référente handicap et accessibilité :

Céline BOUCLY

cboucly@envirobatbdm.eu

04 95 043 047

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Siret n° 480 512 201 00033

EnvirobatBDM est soutenue par la Région PACA et l'ADEME.

